



Garde d'enfant pour Noël 2008 pas d'accord avec le père

Par **tirole**, le **03/12/2008** à **12:06**

Voilà ma situation :

Je suis séparée avec un enfant de 19 mois. Le père a un droit de visite 1 week-end sur 2 les fins de semaines paires et 8 jours de chacune des différentes vacances scolaires de l'année 2008. Nous devons donc nous mettre d'accord pour les prochaines vacances de Noël. N'ayant pas de nouvelles de sa part, je lui ai envoyé un courrier avec AR lui proposant la semaine 52 de Noël sachant qu'en 2007, il ne l'a pas eu pour Noël et qu'en 2009, le jugement me l'attribue pour Noël. Il n'est pas d'accord verbalement mais n'a toujours pas répondu à mon courrier. J'ai été obligé de poser mes congés à mon travail pour la semaine 01 et réserver mes vacances.

1/ Peut-il malgré tout m'imposer la semaine 01 ? j'ai peur de devoir passer mes congés sans mon enfant.

2/ Le fait de ne pas récupérer l'enfant semaine 52 signifie-t-il qu'il renonce aux vacances de Noël et à son droit de visite de la fin de semaine 52, sachant que pour cette 2ème suggestion, je crains qu'il veuille le garder toute la semaine 01 ?

Par avance, je vous remercie de m'éclaircir sur ces questions.

Bien cordialement,